



Prévenir la maltraitance et la négligence des personnes âgées : comprendre les différences entre les sexes

Abuse and Neglect of Older Adults: Understanding Gender Differences

La maltraitance et la négligence au cours de la vieillesse peuvent affecter la santé, le bonheur et la sécurité. Les personnes âgées peuvent souffrir de différentes formes de maltraitance de la part des personnes dont elles dépendent ou à qui elles font confiance.

Cette maltraitance peut survenir au domicile, dans la communauté ou dans le cadre d'une institution. Elle peut se présenter sous différentes formes, y compris celles de la maltraitance physique, psychologique, financière, sexuelle, spirituelle ou sociale. Le fait de ne pas administrer les médicaments ou de ne pas procurer les biens nécessaires à la vie peuvent être en soi de la maltraitance et de la négligence.

Tant les hommes que les femmes peuvent faire preuve de maltraitance ou de négligence. Les femmes âgées sont plus susceptibles d'être victimes de violence familiale que les hommes âgés, en partie parce qu'elles vivent habituellement plus longtemps. Cette maltraitance ou négligence est souvent le fait du conjoint, du partenaire ou des enfants adultes. Pour un homme âgé, la maltraitance ou négligence provient souvent des enfants adultes ou des amis proches.

Même si les personnes âgées peuvent être maltraitées par des étrangers, cela est beaucoup moins fréquent, sauf en cas d'exploitation financière ou de fraude.

Quand la maltraitance peut-elle commencer?

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir souffert durant leur jeunesse de maltraitance, laquelle peut se poursuivre durant la vieillesse. Être maltraitée pendant plusieurs années peut avoir de graves conséquences sur la santé d'une personne.

Chez les hommes âgés, la première expérience de maltraitance ou de négligence peut survenir au cours de la vieillesse, soit après qu'une maladie invalidante apparaisse chez un homme âgé et qu'il dépende d'un tiers pour avoir de l'aide.

Comment les hommes et les femmes vivent-ils la maltraitance différemment?

Les femmes autant que les hommes en souffrent dans la vieillesse. Toutefois, les uns et les autres peuvent encourir

des risques différents et être aussi touchés de manières différentes.

- Les femmes âgées sont plus susceptibles que les hommes âgés d'avoir déjà connu de la maltraitance psychologique, physique ou sexuelle
- Les femmes âgées peuvent disposer de moindres ressources financières que les hommes âgés et avoir ainsi des difficultés à se sortir d'une relation abusive. En outre, les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes. Si elles perdent des revenus ou des actifs suite à l'exploitation financière, cela aura des conséquences importantes pour elles et pendant plus longtemps
- En moyenne, une femme a tendance à être plus petite qu'un homme, et à avoir moins de capacité à se défendre face à la maltraitance physique
- Les femmes âgées sont plus susceptibles que les hommes âgés d'être veuves ou de vivre seules
- Les femmes âgées sont beaucoup plus susceptibles que les hommes âgés de vivre dans un établissement de soins où elles peuvent être maltraitées par le personnel, des bénévoles ou des membres de la famille
- Les hommes âgés sont moins susceptibles d'avoir un réseau de soutien et de protection
- Ils peuvent dépendre de leur conjointe ou d'une partenaire pour faire la cuisine et le ménage, ce qui leur complique la tâche de se dégager d'une relation abusive
- Les hommes âgés sont plus susceptibles de disposer d'un revenu régulier, comme une retraite, et sont donc plus à risque d'être victimes de fraude
- Dans certains cas, l'homme peut être beaucoup plus vieux que la femme, et donc plus vulnérable

Quelles sont les similitudes dans les abus subis par les hommes et les femmes?

La maltraitance et la négligence affectent les personnes âgées tant sur le plan psychologique que physique. Tant les femmes que les hommes peuvent éprouver de l'étonnement, de la gêne, de la culpabilité ou de la honte qu'une personne de confiance leur fasse du mal ou profite d'eux.

Tant les hommes que les femmes peuvent s'inquiéter de la manière dont cela se reflète sur leur rôle au sein de la famille et de la communauté et de leur capacité à être indépendants.

Quel est le type de maltraitance le plus souvent signalé?

L'exploitation financière est la forme de maltraitance la plus fréquemment subie par les personnes âgées. Les personnes âgées sont vulnérables à ce type de maltraitance, car elles peuvent dépendre d'autres personnes pour les aider dans leurs démarches financières. En outre, certaines personnes âgées peuvent manquer d'expérience en matière de finances ou dans l'utilisation de services bancaires en ligne ou de guichets automatiques bancaires.

Pourquoi les personnes âgées ne reçoivent-elles pas de l'aide si elles sont maltraitées ou négligées?

Souvent, les personnes âgées peuvent ne pas connaître les ressources locales à leur disposition. Certaines personnes âgées peuvent se sentir obligées d'aider et de protéger le conjoint ou les enfants, même si ces derniers les maltraitent. Elles peuvent ignorer les conséquences ou les effets dont elles pourront écoper.

En cas de maltraitance entre conjoints, les membres de la famille peuvent décourager le parent de prendre des mesures. Ils peuvent vouloir protéger l'autre parent ou ne pas vouloir prendre parti.

Certains hommes et femmes âgés dépendent de tiers pour l'aide dans leur vie quotidienne et ces tiers peuvent être la source de maltraitance. Ce qui peut avoir une grande influence sur la décision de la personne âgée de se sortir ou non de cette situation et d'aller chercher de l'aide.

La communauté, la culture et la perspective sur la vie d'une personne âgée peuvent aussi avoir des conséquences sur sa réaction face à la maltraitance. Dans beaucoup de cultures, les familles sont censées cacher les problèmes qui les affectent. Les immigrants âgés peuvent se trouver confrontés à la barrière de la langue quand ils recherchent de l'aide. Ils peuvent aussi ne pas bénéficier d'un revenu de retraite ni de ressources financières personnelles et de très peu de soutien familial.

Si vous essayez d'aider une personne âgée victime de maltraitance ou de négligence, il est important de comprendre sa situation et ce qu'elle ressent. Prenez conscience des stéréotypes ou des préjugés que vous pourriez avoir concernant les personnes âgées ou les autres cultures. Essayez de comprendre les circonstances qui font

que les personnes âgées ne recherchent pas l'aide dont elles ont besoin.

Que faire si je suis témoin d'une infraction ou d'une situation dangereuse?

Appelez Seniors Abuse Info Line (SAIL) au 604 437-1940 pour la région du Lower Mainland ou appelez sans frais au 1 866 437-1940.

Si vous êtes témoin d'une infraction ou d'une situation qui met une personne âgée en péril, appelez la police ou le **9-1-1** tout de suite. Mentionnez que vous voulez signaler une situation de maltraitance, un cas de négligence présumée d'une personne âgée ou un problème personnel de négligence chez un aîné.

Pour de plus amples renseignements

Pour obtenir de plus amples informations sur la maltraitance et la négligence des personnes âgées ou pour obtenir de l'aide, appelez ou sollicitez les services suivants :

- La ligne d'aide pour la maltraitance des aînés, hébergée par Seniors First BC, au 604 437-1940 à Vancouver ou au numéro sans frais au 1 866 437-1940, ou consultez le site à l'adresse <http://seniorsfirstbc.ca/>
- Le gouvernement de la C.-B. – Pour la protection contre la maltraitance et la négligence des aînés, consultez le site à l'adresse www.gov.bc.ca/elderabuse
- Le bureau du tuteur et curateur public au 604 660-4444 ou consultez le site à l'adresse www.trustee.bc.ca
- Legal Services Society (société d'aide juridique) au 604 408-2172, au numéro gratuit 1 866 577-2525. Vous pouvez aussi consulter le site à l'adresse www.lss.bc.ca
- La ligne d'aide téléphonique Victim Link, au numéro gratuit en Colombie-Britannique, soit le 1 800 563-0808. Vous pouvez aussi consulter le site à l'adresse www.victimlinkbc.ca pour des informations à l'intention des victimes de violence familiale ou sexuelle ou de crime

Pour plus d'informations sur la maltraitance et la négligence des personnes âgées, consultez les dossiers suivants :

- [HealthLinkBC File n° 93a La prévention de la maltraitance et de la négligence des personnes âgées](#)
- [HealthLinkBC File n° 93b Violence et négligence envers les personnes âgées : Information pour les aidants naturels](#)
- [HealthLinkBC File n° 93d L'exploitation financière des personnes âgées](#)

seniors first BC

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.